



Comité départemental de Rugby de l'Hérault

Maison Départemental des Sports
Zac de Pierres Vives
Esplanade de l'égalité - 34080 Montpellier

Agde le 28 décembre 2017

Procès-verbal de l'assemblée générale financière du 14 décembre 2017

Le jeudi 14 décembre à 19h, les représentants des écoles de rugby et des clubs de l'Hérault se sont réunis dans la salle communale N Mandela de Capestang en assemblée générale financière sur convocation du président du comité départemental, Gérard TUGAS.

Une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire est établie.

L'assemblée est présidée par Gérard TUGAS, président du comité départemental. Il est assisté par Myriam MONTAGNÉ, secrétaire de séance et de René BES, Président du comité du LANGUEDOC.

Dans un premier temps le Président adresse ses remerciements au club de Capestang et à la municipalité qui accueillent cette assemblée générale.

Il remercie aussi des représentants des clubs et écoles du département présents.

Monsieur Jean Marie LAGARDE, excuse l'absence de Mr le Maire et Nathalie AMIEL, responsable de l'école de rugby et remercie l'assistance pour sa présence.

Rapport de la commission de vérification des pouvoirs :

Nombre de clubs affiliés :	45
Représentants en voix :	300
Nombre de clubs présents :	23 soit 51.11%
Représentants en voix :	182 soit 60,66 %

Le quorum étant atteint, tel qu'il est prévu dans les statuts du comité, l'assemblée peut valablement se tenir.

Le président ouvre la séance et présente les points de l'ordre du jour à savoir :

- Présentation du rapport financier
- Point sur la commission rencontres
- Point Médical
- Questions diverses
- Intervention de René BES sur la nouvelle organisation territoriale.

Mot du président :

Le président indique qu'en raison de la réforme territoriale il a été décidé de reporter l'intervention de Richard Astre au printemps prochain.

Concernant le budget qui sera repris dans le détail par le trésorier, à ce jour il est loin de ressembler à ce qu'il sera dans un an lorsque que le CD aura pris en charge ses nouvelles missions.

Gérard Tugas tiens à féliciter l'ensemble des élus et bénévoles du comité. Il précise qu'il n'est pas facile de mettre en place des actions et en particulier les plateaux. Cette saison plus particulièrement peut d'école se proposent pour organiser les plateaux et certains sont annulés le mardi pour le samedi ! De plus, on ne peut pas reprocher non plus aux écoles qui acceptent de recevoir de le faire régulièrement. Les élus envisagent de « récompenser » les écoles qui jouent le jeu. L'autre point important est le nombre de joueurs « laissés » à la maison et plus particulièrement en U14, pour rappel dans cette catégorie 23 jeunes peuvent être mis sur la feuille de match mais il peut y avoir plusieurs feuilles de matches sur un même plateau.

Rapport financier :

Dans un premier temps, Jean Claude NOIROT, trésorier, rappelle à l'assemblée que le comité territorial a voté à l'unanimité le versement d'une dotation exceptionnelle aux clubs. Cette dotation est calculée en fonction du nombre de licenciés x 11 euros et sous réserve de fournir une facture acquittée d'achat de matériel. A ce jour 19 clubs de l'Hérault n'ont pas formulé de demande. La date limite est demain le 15 décembre 2017.

Dans un second temps le trésorier présente et commente les comptes du comité dont la synthèse est disponible pour chaque club et école lors de l'émargement (cf document en annexe).

Les comptes ont fait l'objet d'une validation par le comité territorial du Languedoc.

Ces comptes doivent être approuvés par l'assemblée. Le Président propose que le vote soit fait à main levée, disposition adoptée à l'unanimité.

Vote du budget :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 23

Le budget est adopté à l'unanimité

L'assemblée générale financière est clôturée ce qui permet d'aborder les différents sujets inscrits à l'ordre du jour.

Commission rencontres :

Le président tient à intervenir sur différents points :

- Il est de plus en plus difficile de trouver des terrains pour accueillir les différents plateaux. Si cela doit perdurer c'est malheureusement les joueurs qui en auront les conséquences.
- Il est à déplorer des dégradations de matériel voire de locaux par certaines équipes ce qui est absolument inadmissible.
- Sur les U14, il faut rappeler que tous les joueurs doivent avoir un temps de jeu et qu'aucun ne doit « rester à la maison ». La feuille de match limite effectivement le nombre de joueurs à 23 mais il s'agit d'une feuille par match et non pas par plateau.
- Concernant l'ORC, il s'agit d'une obligation fédérale à laquelle les écoles ne peuvent se soustraire

Pour rappel les responsables des catégories sont :

U 6 : Sylvie DELPAPA

U 8 : Eric CLOT et Anne MONTARIOL

U 10 : Alain MONAR et Guillaume TEROL

U 12 : Jacques SANCHIS et Laurent COCHET

U 14 : Myriam MONTAGNÉ, Gilles BEDOS et Fred FAURE

Mathieu NOIROT, cadre technique, évoque :

- les différents niveaux par catégorie
- qu'en école de rugby les joueurs ont une licence éducative
- que sur les plateaux à XV peut être mis du jeu en effectif réduit pour les écoles soit à grand nombre ou à faible nombre de joueurs
- que la feuille de présence est obligatoire pour toute les catégories et plus particulièrement sur les U14 où apparaissent les joueurs de devant ainsi que les jeunes arbitres
- tout jeune sur un plateau doit obligatoirement être licencié
- qu'il serait souhaitable que les jeunes jouent plus
- les ateliers qui sont souvent perçus comme un entraînement et non pas comme de la formation.

Jean Michel ARAZO, vice-président de la FFR et du CD34 précise qu'il y a bien un constat sur la carence en formation des jeunes et que les écoles, les éducateurs doivent s'approprier les ateliers, qui de plus sont les mêmes au niveau national.

Point médical :

Cf power point

Mathieu Noirot, cadre technique précise que le docteur Annie Claude Berger, médecin neurologue à Montpellier est reconnue par la FFR comme référent des commotions cérébrales.

Divers :

- Le Président Gérard TUGAS rappelle à l'assemblée qu'Hérault sport intervient sur les cycles balle ovale du département. A ce jour il n'y a pas de choix ou de discussion sur les sites choisis, ces derniers nous sont imposés. A cet effet une proposition doit être formulée par la commission scolaire et cette dernière doit informer par écrit les écoles de rugby des différentes manifestations programmées.
- Concernant les sélections M13, M14 et M15 sont concernés entre 700 et 800 jeunes.
- Le plan de formation de cette saison est identique à celui de la saison passée.

- Le tournoi du Languedoc aura lieu le 21 février 2018 à Port la Nouvelle pour les garçons avec 2 équipes engagées et à Leucate pour les filles.
- Le tournoi du Batignes aura lieu le 25 avril 2018, 1 équipe garçons sera engagée, pour les filles (entre 40 et 50) elles se déplaceront uniquement si les matches se jouent à X en Elite et à VII en développement.
- Super Challenge de France : il sera possible d'engager 1 équipe CD sur les dates de Béziers et Montpellier.
- Coupe du monde des U20 : le président rappelle que le comité d'organisation est composé des CD11, CD34, CD66, des associations des clubs professionnels de Béziers, Narbonne et Perpignan, de R Bes et de J Maso. Les clubs/écoles du CD34 qui souhaitent apporter leur aide sont les bienvenus. 1000 places par match seront réservées aux écoles de rugby. Les finales se feront le 17 juin à Béziers, il y aura 6 matches ce jour-là.
- Gérard Tugas rappelle qu'avec la création des ligues les missions des comités départementaux vont évoluer et que les compétences désormais concerneront les écoles et clubs de rugby.
- Jean Michel Arazo indique que lundi et mardi est organisé un séminaire à Marcoussis pour tous les présidents de ligue.
- Le 1^{er} comité directeur de la ligue Occitanie est prévu le 21 décembre 2017

Labellisations :

René Bes remet le relabel à l'école de Lunel

Jean Michel Arazo remet la labellisation à l'école de St Jean de Védas.

Divers :

Aucune question diverse n'est soulevée par l'assemblée

Avant de passer au buffet, René BES, président du comité du Languedoc et trésorier de la ligue Occitanie présente la nouvelle organisation territoriale.

Il est fait aussi une présentation des différents membres élus à la ligue issus de notre département :

- Max Santa
- Didier Ceysson
- Anne Montariol
- Jérôme Boisson (absent)
- Safy N'Diaye (absente)
- Jean Michel Arazo (non élu) représentera la métropole de Montpellier
- Gérard Tugas (non élu) représentera le CD34

Pour terminer cette assemblée générale le président adresse ses remerciements à l'ensemble des participants à cette assemblée du comité départemental. Il souhaite de bonnes fêtes à tous.

L'ordre du jour est épuisé.

L'assemblée générale financière est clôturée à 20h30 par Gérard TUGAS.

Il est dressé un procès verbal de la réunion, signé par le président de séance et la secrétaire de séance.

Le Président

Le secrétaire de séance

Gérard TUGAS

Myriam MONTAGNÉ